

Engagement des éleveurs

- **Arriver entre 9h00 et 9h30 et quitter le site à 11h00 au plus tard**
- Faciliter l'identification des animaux : remettre un feuillet de livret de circulation au préposé.
- Veiller au confort des animaux parqués.
- Remplir le registre de départ des animaux (vendus et non vendus).
- Participation au rangement et à la remise en état du site à la fin du marché.

Engagement de la CC du Gévaudan

- Installer le marché dans les conditions fixées par l'agrément.
- Veiller à l'identification et au recensement des animaux vendus.
- Restituer le site en parfait état de propreté.

Aucun droit d'entrée pour les éleveurs.

Marché aux ovins – Calendrier 2021

Janvier	Mercredi 6	Mercredi 20
Février	Mercredi 3	Mercredi 17
Mars	Mercredi 3	Mercredi 17
Avril	Mercredi 7	Mercredi 21
Mai	Mercredi 5	Mercredi 21
Juin	Mercredi 2	Mercredi 16
Juillet	Mercredi 7	Mercredi 21
Septembre	Mercredi 8	Mercredi 22
Octobre	Mercredi 6	Mercredi 20
Novembre	Mercredi 3	Mercredi 17
Décembre	Mercredi 1	Mercredi 15